ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

SESSION DE MAI 2022

Toute documentation permise
Calculatrices : modèles autorisés seulement
Durée de l'examen : 3 heures

14-EC-2 INGÉNIERIE DANS LA SOCIÉTÉ, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Question 1 (20 points)

i. Quels sont les éléments principaux que vous avez à inclure dans votre programme de cadenassage? (6 points)
ii. Les procédures de cadenassage et de décadenassage (remise en service) sont constituées de plusieurs étapes. Quelles sont ces étapes et leurs séquences? (6 points)
iii. Si le cadenassage ne peut pas s'appliquer, comment s'assurer de la sécurité équivalente des autres méthodes ? (4 points)
iv. Donnez des exemples de ces méthodes. (4 points)

Question 2 (20 points)

Indiquez si les énoncés suivants sont VRAI ou FAUX**.**

i. Dans tous les aspects de son travail, l'ingénieur doit respecter ses obligations envers l'homme et tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne. (4 points)
ii. L'ingénieur doit informer le plus tôt possible son client de toute erreur préjudiciable et difficilement réparable qu'il a commise dans l'exécution de son mandat. (4 points)
iii. Si on écarte un avis de l'ingénieur dans le cas où celui-ci est responsable de la qualité technique de travaux d'ingénierie, l'ingénieur doit indiquer clairement à son client les conséquences qui peuvent en découler. (4 points)
iv. Avant de cesser d'exercer ses fonctions pour le compte d'un client, l'ingénieur doit lui faire parvenir un préavis de délaissement. (4 points)
v. Il n'existe pas des balises pour la fixation des honoraires pour l'ingénieur. (4 points)

Question 3 (20 points)

i. Comment définir un espace clos ? Donnez trois exemples d'espaces clos (4 points)
ii. Quels sont les risques associés aux interventions en espaces clos ? (8 points)
iii. Comment peut-on gérer les risques associés aux interventions en espace clos ? (8 points)

Question 4. (20 points)

i. Quels sont les motifs justes et raisonnables permettant à l'ingénieur de cesser d'agir pour le compte d'un client ? (5 points)

ii. Quelles sont les conditions permettant à l'ingénieur d'être relevé du secret professionnel ? (5 points)

iii. Quels sont les actes dérogatoires à la dignité de la profession d'ingénieur ? (5 points)

iv. Quelles sont les conditions à respecter quand l'ingénieur aborde sa publicité ou sa représentation ? (5 points)